

ÉDUCATION. Trente personnes mobilisées hier à Saint-Lô

Les AESH réclament un « vrai salaire »

HIER, à l'appel de plusieurs organisations syndicales, les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont manifesté en France pour réclamer un statut de fonctionnaire et une amélioration de leurs conditions de travail, des revendications récurrentes depuis plusieurs années.

À Saint-Lô, la protestation a pris la forme d'un rassemblement devant l'inspection académique de l'Éducation nationale « pour un vrai statut et un vrai salaire ». Il a réuni une trentaine de syndicalistes et AESH.

Ces derniers sont en situation de précarité, avec un emploi de 24 heures par semaine pour un salaire mensuel d'environ 760 €, et doivent souvent prendre en charge plusieurs enfants, pas toujours dans le même établissement.

« Une omerta »

À chaque rentrée, le constat est toujours le même : « En septembre, il manquait encore du personnel. Tous les enfants n'ont pas l'accompagnement nécessaire », dénonce l'intersyndicale.

Le ministère de l'Éducation nationale a pourtant annoncé 4 000 postes supplémentaires en France à la dernière rentrée. « Une annonce en dessous des besoins », selon les syndicats.

Combien y a-t-il d'AESH dans la Manche et pour combien d'enfants à prendre en charge ? La question reste un mystère.

« À chaque comité technique, on pose la question, mais l'inspection académique n'est pas capable de donner les chiffres, relèvent les organisations syndicales. Ce n'est jamais le moment, alors que c'est pourtant l'Éducation nationale l'employeur. Depuis la rentrée, nous avons sollicité, à plusieurs reprises, l'inspection académique sur ce point, ainsi que le rectorat. Nos demandes sont restées lettre morte. Une certaine omerta demeure sur ce sujet. »

La situation dans la Manche est loin d'être satisfaisante dans un département qui se veut 100 % inclusif. À la rentrée, la minorité du conseil départemental a rappelé cet «

éternel combat », rejetant la faute à la fois sur le Département, en raison « de l'immense retard dans le traitement des dossiers au niveau de la Maison de l'autonomie », et sur l'État, « qui ne répond pas à la hauteur des besoins et des attentes, le nombre d'heures notifiées n'étant pas souvent respecté ».

G. P.



Le message est clair : les AESH veulent « un vrai statut et un vrai salaire »